



## RÉSOLUTION DU CONSEIL NATIONAL FÉDÉRAL DE LA FEETS-FO DES 11 ET 12 JUIN 2024

Le Conseil National Fédéral (CNF) s'inscrit pleinement dans les résolutions du XIIIe congrès de la FEETS FO, notamment en matière de rémunération, conditions de travail, négociation, nouvelles technologies, emplois, etc.

### UNE CLASSE DOMINANTE AUTORITAIRE ET VIOLENTE

Le CNF dénonce un gouvernement autoritaire et inféodé à une classe dominante toujours plus radicale. Les réformes antisociales d'une ampleur inédite se succèdent à marche forcée : retraites, assurance chômage, assurance maladie, fonction publique, formation professionnelle, RSA, etc.

Ces réformes brutales guidées par le patronat ne répondent à aucun impératif économique. Elles permettent au patronat de capter une part toujours croissante des richesses produites, notamment en s'accaparant le salaire différé qui finance la protection sociale et en réduisant sa contribution fiscale au financement des services publics.

Le CNF condamne le mépris pour les travailleurs et leurs représentants et dénonce l'intimidation et la répression violente dont sont de plus en plus victimes les militants syndicaux et les salariés en lutte, entre autres.

Le CNF condamne une dérive autoritaire qui refuse la contradiction et n'hésite pas à brandir de façon abusive le risque de trouble à l'ordre public et l'apologie du terrorisme pour interdire les manifestations et remettre en cause la liberté d'expression y compris pour la jeunesse.

Le CNF condamne la remise en cause du droit constitutionnel de grève.

Le CNF revendique l'abrogation de la loi immigration qui établit une différence de droits entre travailleurs selon la nationalité. Le CNF condamne

un climat xénophobe, entretenu par certains médias partisans et relayé par le gouvernement, qui menace des millions de travailleurs dans le pays. Cette loi a contribué à la banalisation des idéologies d'extrême-droite.

### DÉFENDRE NOS DROITS, NOS ACQUIS, NOS SALAIRES

Le CNF dénonce la chasse faite aux travailleurs privés d'emploi dans une logique de contrainte, par la réduction des droits chômage, l'augmentation des radiations et l'obligation de travaux d'intérêt général pour les bénéficiaires du RSA. Le CNF revendique l'amélioration des conditions de travail des secteurs en tension et surtout l'augmentation des salaires.

Le CNF revendique l'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et des précédentes. Le CNF rappelle que seuls les secteurs les plus syndiqués et organisés sont parvenus, à ce jour, à y déroger ou à en compenser les effets.

Le CNF s'oppose à toute réforme de la fonction publique visant à casser le statut général et le principe de carrière, à individualiser les rémunérations et faciliter le licenciement des fonctionnaires. Le CNF rappelle que le gel de la valeur du point d'indice conduit à la perte durable d'attractivité de la fonction publique et met en péril de plus en plus de missions pourtant essentielles à la population.

Le CNF fustige le mouvement dogmatique de privatisation de la protection sociale complémentaire et appelle à la défense d'un modèle mutualiste collectif, global et solidaire, respectueux des spécificités des agents de nos ministères, échappant aux logiques de marché.

Le CNF dénonce les milliards d'euros d'économie annoncés sur les politiques publiques et les nouvelles velléités de décentralisation et privatisation de

#### FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**  
46 rue des petites écuries 75010 Paris



compétences de l'Etat, dans une période où la population est exposée à de plus en plus de risques naturels, économiques et démocratiques.

---

## L'ORGANISATION SYNDICALE, PARTOUT FACTEUR DE PAIX ET DE LIBERTÉ

Face à la multiplication des conflits partout dans le monde, face à la montée des nationalismes et des fanatismes religieux qui oppriment et assassinent, le CNF réaffirme l'engagement internationaliste de la Fédération.

Le CNF rappelle que le syndicalisme libre et indépendant est une condition indispensable à la démocratie et à la paix. Le CNF appelle à l'arrêt de toutes les guerres dont la première victime est la classe ouvrière.

Aujourd'hui, le CNF s'inquiète d'une montée de l'antisémitisme et de l'islamophobie sous couvert du conflit israélo-palestinien.

Le CNF affirme son soutien aux populations qui œuvrent, et œuvreront, contre les fanatismes religieux et nationalistes, en faveur d'une paix durable aussi bien en Palestine qu'en Israël.

Le CNF rappelle sa dénonciation du massacre terroriste du 7 octobre 2023. Le CNF condamne la réponse à l'horreur par l'horreur et appelle à un cessez-le-feu immédiat pour que s'arrête l'un des pires drames humanitaires des dernières décennies.

Le CNF appelle à la libération de tous les otages, notamment les marins détenus par les houthis.

Le CNF appelle à stopper tout trafic maritime dans la Mer Rouge, pour tous les marins, quelle que soit leur nationalité.

Le CNF réaffirme sa condamnation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie de Poutine. Le CNF salue le travail des inspecteurs ITF pour garantir aux marins russes et ukrainiens le respect de leurs droits fondamentaux. Le CNF condamne les remises en cause des droits sociaux des travailleurs ukrainiens par leur gouvernement.

En toute circonstance, le CNF appelle la Fédération à agir et militer sur des bases strictement syndicales et rappelle que l'existence même de notre organisation repose sur l'indépendance de la représentation

syndicale vis-à-vis des autres formes de représentation, sans remettre en question leur légitimité.

---

## INDÉPENDANCE NE SIGNIFIE PAS REGARDER PASSER LES TRAINS

Les élections européennes du 9 juin 2024 ont porté l'extrême droite à un score historique en France, plus de deux fois supérieur à celui du parti du président de la République.

Le CNF y voit une sanction pour les politiques ultra-libérales successives qui ont amené l'extrême droite aux portes du pouvoir.

Dans ce contexte, le Président a fait le choix de dissoudre l'Assemblée nationale. La Fédération n'a jamais donné et ne donnera pas de consignes de vote car elle demeurera toujours indépendante des partis politiques et des manœuvres politiciennes.

Indépendance ne signifie pas pour autant neutralité.

Le CNF et le Congrès de la FEETS FO, internationalistes par nature, se sont toujours opposés au principe de préférence nationale et de discrimination entre travailleurs, contraires à la solidarité et la fraternité qui fondent la classe ouvrière et notre action syndicale.

Le CNF rappelle que le projet économique et social de l'extrême droite, largement soutenu par le patronat, est avant tout ultra-libéral et opposé aux droits des travailleurs, notamment des femmes.

Le CNF rappelle que l'extrême droite a toujours combattu les organisations syndicales et y demeure particulièrement hostile, menaçant les libertés syndicales et le droit de grève, comme récemment le gouvernement Meloni en Italie.

Le CNF rappelle que l'un des principaux remparts aux idéologies d'extrême droite est l'action continue du syndicalisme libre et indépendant pour défendre les principes de la République sociale, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Adoptée à l'unanimité

